

# Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 21.08.2019

Révision: 21.08.2019

## 1 Identification

**Nom du produit:** PEINTURE DE MARQUAGE INVERSÉE BASE SOLVANT -ROUGE FLUORESCENT

**Code du produit:** MP3710

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
**Utilisation recommandée:** Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.  
 Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

**Utilisations déconseillées**  
**Producteur/fournisseur:** P.R. DISTRIBUTION INC.  
 6500, rue Zéphirin-Paquet  
 Québec, Québec G2C 0M3  
 phone: 418-872-6018  
 www.prdistribution.ca

**Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTEL 1-800-255-3924

## 2 Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.  
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 Tenir hors de portée des enfants.  
 Lire l'étiquette avant utilisation.  
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
 Garder sous clef.  
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 3 Composition/information sur les ingrédients

### Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

### Composants dangereux:

1317-65-3	Calcium Carbonate	27,25% w/w
74-98-6	propane	15,74% w/w
64742-89-8	naphta à point d'ébullition bas	12,04% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	8,13% w/w
142-82-5	heptane	6,49% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	5,44% w/w

## 4 Premiers soins

**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

**Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**Après ingestion:** Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.  
 Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Etourdissement

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 21.08.2019

Révision: 21.08.2019

## Nom du produit: PEINTURE DE MARQUAGE BASE SOLVANT -ROUGE FLUORESCENT

(suite de la page 1)

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Moyens d'extinction:</b>	CO <sub>2</sub> , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
<b>Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:</b>	Eau
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
<b>Équipement spécial de sécurité:</b>	Porter un appareil de protection respiratoire.

## 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement:</b>	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Assurer une aération suffisante.

## 7 Manutention et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
<b>Préventions des incendies et des explosions:</b>	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
<b>Stockage:</b>	
<b>Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:</b>	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
<b>Indications concernant le stockage commun:</b>	Pas nécessaire.

## 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

#### 106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

#### 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités

EL (Canada)	Valeur à long terme: 200 mg/m <sup>3</sup> Skin
-------------	--

#### 142-82-5 heptane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 400 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 2,045 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm Valeur à long terme: 1,635 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm

#### 110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

### Contrôles de l'exposition Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Au travail, ne pas manger ni boire.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 21.08.2019

Révision: 21.08.2019

## Nom du produit: PEINTURE DE MARQUAGE BASE SOLVANT -ROUGE FLUORESCENT

<b>Protection respiratoire:</b>	En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
<b>Protection des mains:</b>	
<b>Protection des yeux:</b>	

(suite de la page 2)

Gants de protection  
Gants en néoprène  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Lunettes de protection hermétiques

### 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect:</b>	Aérosol.
<b>Odeur:</b>	Agréable
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
<b>valeur du pH:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	-44 °C (-47,2 °F)
<b>Point Eclair:</b>	-19 °C (-2,2 °F)
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Propriétés explosives:</b>	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
<b>Inférieure:</b>	1,7 Vol %
<b>Supérieure:</b>	10,9 Vol %
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non applicable.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	Not determined.
<b>Eau:</b>	0,0 %
<b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

<b>Décomposition thermique/conditions à éviter:</b>	Stable à température ambiante.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue.
<b>Matières incompatibles:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Données toxicologiques

#### Toxicité aiguë

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

##### 106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

##### 110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

### 12 Données écologiques

<b>Toxicité aquatique:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>Effets écotoxiques:</b>	
<b>Remarque:</b>	Toxique chez les poissons.
<b>Indications générales:</b>	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 21.08.2019

Révision: 21.08.2019

## Nom du produit: PEINTURE DE MARQUAGE BASE SOLVANT -ROUGE FLUORESCENT

(suite de la page 3)

### Autres effets néfastes

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Toxique pour les organismes aquatiques.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Données sur l'élimination

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
**Emballages non nettoyés:**  
**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN1950
<b>DOT</b>	N/A
	UN1950
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Class</b>	2.1
<b>Groupe d'emballage</b>	
<b>TMD</b>	néant
<b>Marine Pollutant:</b>	Oui
	Signe conventionnel (poisson et arbre)
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Gaz.
<b>Indice Kemler:</b>	-
<b>No EMS:</b>	F-D,S-U
<b>Indications complémentaires de transport:</b>	
<b>TMD</b>	
<b>Quantités limitées (LQ)</b>	1L
<b>Catégorie de transport</b>	2
<b>Code de restriction en tunnels</b>	D
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

## 15 Informations sur la réglementation

### Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

Aucun des composants n'est compris.

### CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.  
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

### Directive 2012/18/UE

### Substances dangereuses désignées

### - ANNEXE I

### Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.  
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES  
E2 Danger pour l'environnement aquatique

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

## 16 Autres informations

**Contact:** Regulatory Affairs

### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)  
ISO: International Organisation for Standardisation  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent